



HAL
open science

Licence Études européennes et internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Études européennes et internationales. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02037671

HAL Id: hceres-02037671

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037671>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Etudes européennes et internationales (LEEI)

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Etudes européennes et internationales* (EEI) se compose de quatre spécialités, qui constituent des formations autonomes : *Etudes franco-allemandes*, *Etudes franco-italiennes*, *Etudes franco-espagnoles* et *Etudes européennes anglophones*. Ces deux derniers, diplômes internationaux, ont été ouverts en 2012 et n'ont pas encore produit de promotion. Ils ne sont donc pas couverts par le dossier d'évaluation. Les licences en *Etudes franco-allemandes* et *franco-italiennes* délivrent des doubles diplômes binationaux, au terme d'un cursus entièrement intégré entre l'Université Blaise Pascal (UBP) et une université partenaire (Université de Regensburg en Allemagne et Université de Udine en Italie).

Synthèse de l'évaluation

Les objectifs majeurs de la formation sont d'acquérir un très bon niveau dans la langue ciblée et un très bon niveau de connaissance et de compréhension théorique et pratique des différents aspects de la culture du pays ciblé. Pour ce faire, le cursus est intégré et partagé entre les établissements partenaires : la première année s'effectue dans l'établissement d'origine des étudiants ; lors de la seconde année, les étudiants forment une promotion mixte avec des étudiants de Regensburg ou Udine à l'UBP ; lors de la troisième année, ils étudient soit à Regensburg soit à Udine, selon la spécialité. Cela permet de valider des diplômes bi voire tri-nationaux.

Une partie de la formation porte sur l'enseignement « d'options » à visée professionnalisante (économie, tourisme, culture, droit, géopolitique, finance, etc.) et les étudiants doivent effectuer un stage de quatre mois pour valider leur licence.

L'ancrage de la licence dans son environnement local, régional, national et international est très satisfaisant.

Les équipes pédagogiques sont solides et relativement diversifiées et tout semble fait pour que les membres s'investissent dans le pilotage de la formation, même si tout laisse à penser que les responsables des spécialités (qui ne semblent pas avoir d'adjoints) sont particulièrement impliqués.

Les effectifs sont satisfaisants pour le parcours *franco-allemand* (20-25 étudiants par promotions) et en hausse pour le parcours *franco-italien* (mais ils ne sont pas spécifiés). Les informations concernant la poursuite d'études et l'insertion sont peu nombreuses.

Points forts :

- Parcours attractif de par sa forte dimension internationale, formalisée par des partenariats avec l'étranger.
- Formation binationale qui délivre des diplômes binationaux ou trinationalaux.
- Soutien institutionnel et financier de structures universitaires et macro-universitaires.
- La professionnalisation est au cœur des objectifs de la formation.

Points faibles :

- La possibilité de mutualisation avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) n'est pas renseignée, ni exploitée, notamment en matière d'enseignements professionnalisants.
- Le suivi (institutionnel) du devenir professionnel des étudiant/e/s est insuffisant.

Recommandations :

Cette licence originale et présentant un très bon niveau de collaboration européenne possède de ce fait une attractivité intrinsèque. Les spécialités pourraient réduire quelque peu les enseignements académiques propédeutiques au bénéfice d'un renforcement horaire des enseignements professionnels.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus se décline en diverses spécialités suivant les langues principales étudiées, les deux spécialités les plus récemment ouvertes (2012), <i>Etudes franco-espagnoles</i> et <i>Etudes européennes anglophones</i>, n'étant pas décrits dans le dossier au motif qu'ils n'ont pas encore produit de diplômés. Les spécialités <i>Etudes franco-allemandes</i> (avec l'Université de Regensburg) et <i>Etudes franco-italiennes</i> (avec l'Université d'Udine) proposent la première année de licence dans l'établissement d'origine, la deuxième année en année internationale avec les étudiant/e/s des universités étrangères étudiant en promotion mixte avec les étudiant/e/s de l'UBP, la troisième année à l'étranger. L'internationalisation, à haute exigence linguistique, est renforcée par la possibilité de faire le stage professionnalisant de trois à quatre mois à l'étranger également. La dimension européenne, optionnelle, est moins bien représentée que la littérature.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les deux formations décrites se positionnent à une intersection de champs disciplinaires tels que littérature, littérature comparée, psychologie interculturelle, droit administratif -européen-, libertés publiques et sont en tant que telles, uniques en Auvergne. Elles bénéficient non seulement de partenariats conventionnalisés avec les universités d'échange, mais également du soutien fort de l'Université franco-allemande (UFA) pour le parcours <i>franco-allemand</i>, et de celui du Consulat italien de Lyon ou des Centres culturels italiens pour le parcours <i>franco-italien</i>. Le potentiel régional de débouchés de cette licence à but professionnalisant n'est que peu mis à profit.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les équipes pédagogiques des deux parcours décrits sont assez consistantes et diversifiées : des universitaires (professeurs d'université pour l'allemand, pas pour l'italien, maîtres de conférences, professeurs agrégés et lecteurs) assurent les modules académiques, des intervenants extérieurs les modules professionnels et un pilotage serré règle les problèmes posés par la cohabitation de systèmes universitaires aux habitudes et aux calendriers différents entre la France, l'Allemagne et l'Italie.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La partie franco-allemande fait état de chiffres d'inscrits satisfaisants (entre 20 et 25), la partie franco-italienne indique des effectifs en hausse, mais dont la valeur absolue n'apparaît pas distinctement. Le taux de diplomation est irrégulier (en 2010-2011, 48 L1 admis sur 67 inscrits, 44 L2 sur 48 et 43 L3 sur 45 ; en 2013/2014, 56 L1 admis sur 93 inscrits, 33 L2 sur 55 et 29 L3 sur 64), mais les valeurs d'insertion professionnelle ne sont pas en rapport : les données sont aussi bien rares qu'anciennes et ne font pas apparaître des emplois correspondants aux débouchés visés initialement.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Dans la mesure où il s'agit d'une licence à profil plutôt professionnalisant, la recherche n'est pas pertinente en tant que telle. Il n'y a pas de module spécifique d'introduction à la recherche, mais les étudiant/e/s sont convié/e/s aux manifestations scientifiques organisées par les équipes de recherche auxquelles appartiennent leurs enseignant/e/s.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation occupe une place relativement importante dans ce parcours, d'une part par l'intermédiaire de modules de connaissances nécessaires à certains métiers (droit pour administration régionale, patrimoine français ou étrangers pour instituts culturels), d'autre part par le stage professionnalisant obligatoire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage professionnel est obligatoire, dont la recherche incombe à l'étudiant/e, mais pour lequel l'institution universitaire fournit une aide. Certaines collectivités ou entreprises proposent régulièrement des places de stage aux étudiants de ces parcours. Des projets d'étudiant/e/s sont menés conjointement entre la France et l'Allemagne.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale est constitutive de ce cursus, avec une mobilité entrante (étudiant/e/s allemands, italiens et autres en année d'étude à l'UBP) aussi bien que sortante, mais qui n'est cependant pas renseignée par des chiffres précis. De plus, la troisième année (L3) se déroule à l'étranger. Une partie des enseignements est tournée vers une dimension européenne ou extra-française, le stage doit avoir lieu en Italie pour le parcours <i>franco-italien</i>. Enfin, les conventions signées avec les universités étrangères partenaires prévoient également une mobilité enseignante. Les objectifs, programmes et volets administratifs sont coordonnés par les différentes universités.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait par candidature non sélective, mais avec un suivi personnalisé dans le cas du parcours <i>franco-italien</i>, sur dossier dans le cas du <i>franco-allemand</i>, avec une remise à niveau langagière prévue si besoin en allemand (mais de 24 heures seulement). Des passerelles sont possibles de ou vers d'autres licences de <i>Langues, littérature et civilisations étrangères</i> (LLCE) ou de <i>Sciences humaines et sociales</i> (SHS), mais leur validation dépend des options choisies ou non par les étudiant/e/s. La mutualisation que l'on imagine avec les cours de littérature ou de civilisation de la licence <i>LLCE</i>, sur laquelle manquent cependant des renseignements précis, joue vraisemblablement un rôle facilitant. Ni formation continue, ni validation des acquis de l'expérience (VAE) ne sont pertinentes pour ces cursus.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement s'effectue en présentiel à l'UBP dans le cadre des cours de licence, à l'étranger partiellement dans le cadre de cours spécifiques pour les étudiant/e/s Erasmus. Les descriptifs des divers parcours regrettent explicitement une érosion graduelle des cours magistraux au profit des séances de travaux dirigés (TD). Le numérique est utilisé dans le cadre de projets en tandem entre les étudiant/e/s de l'UBP et ceux de Regensburg, mais ne fait pas l'objet d'un emploi généralisé à tous les enseignements.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiant/e/s est conforme aux termes de l'arrêté de licence de 2013 et prévoit un contrôle continu et terminal. La compensation est possible et des sessions de rattrapage sont proposées. L'année à l'étranger entre pleinement dans la validation du diplôme.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La réflexion sur la mise en place du portefeuille des compétences est en cours et un certain nombre de compétences sont listées dans le dossier. Elles relèvent surtout de méthodologies universitaires traditionnellement demandées. Mais le suivi des compétences s'étoffe peu à peu.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés relève pour partie des contacts personnels ultérieurs entre les responsables de cursus et les anciens diplômés. Les données, y compris celles de l'Observatoire des études et de la vie professionnelle (OEV), sont peu fournies et ne constituent pas un élément de réflexion important de la formation. Ce point pourrait être amélioré, ou renseigné plus précisément.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les conseils de perfectionnement existent pour ces parcours, bien que n'intégrant pas d'intervenants extérieurs professionnels et paraissent s'approcher du fonctionnement d'une commission pédagogique, réglant de façon souple les problèmes rencontrés par les étudiant/e/s. Les enseignements sont évalués par les étudiant/e/s conformément à la procédure mise au point par l'UBP, ce qui permet de faire évoluer la formation en rapport.</p>

Observations de l'établissement



OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2015-2016 vague B

POUR

LA MENTION DE LICENCE ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

Au niveau de la mention :

« La possibilité de mutualisation avec Langues étrangères appliquées LEA n'est pas renseignée ni exploitée notamment en matière d'enseignements professionnalisants »

Cette remarque appelle deux réponses. Tout d'abord, effectivement, cette possibilité est à étudier et est à l'étude en vue de la prochaine offre de formation ; elle est d'ores-et-déjà pratiquée par exemple en italien. D'autre part cependant, les enseignements professionnalisants des parcours de la mention EEI visent, pour les étudiant/e/s, des débouchés très différents de ceux la mention LEA, qui affirme son identité professionnalisante en mettant particulièrement en avant les métiers du commerce. En revanche, les enseignements professionnalisants de la mention EEI se caractérisent par leurs liens avec les métiers de la culture (patrimoine, conduite de projet...), de la traduction, et de l'administration d'institutions culturelles binationales ou européennes. Les attentes ne sont donc pas les mêmes, même si des points de convergences sont recherchés actuellement par les équipes.

« Le suivi (institutionnel) du devenir des étudiant/e/s est insuffisant »

Sur le suivi des effectifs et la réussite des étudiants, chaque parcours démontre bien une analyse et diverses actions en vue de la réussite des étudiants (tutorat personnalisé enseignant, tutorat étudiant, rôle crucial du DEPA, assemblées paritaires) dans le cadre de l'autoévaluation. En revanche le suivi de l'insertion est effectivement insuffisant, et en partie lié à la rareté des enquêtes à 30 mois, réalisées au niveau de l'établissement.

Compléments

- Etudes Franco-Allemandes :

- rubrique "adéquation" - la dimension européenne sera renforcée au cours du prochain quinquennal grâce à l'introduction de cours spécifiques (EFA) et des mutualisations entre les parcours-type.

- rubrique "environnement" - concernant le potentiel régional de débouchés: l'enseignant-chercheur responsable pédagogique du parcours-type a pour projet une rencontre prochaine avec le groupe Michelin.

- Etudes Franco-Italiennes :

Pour ce qui est des mutualisations avec LEA, le parcours EFI en pratique déjà certaines (notamment en traduction et civilisation), avec LEA. Les orientations différentes des deux mentions, justifiant

pleinement leurs existences respectives, ont été précisées dans les commentaires concernant la mention, ci-dessus.

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle, nos étudiants poursuivent presque tous en Master ou alors ils se dirigent vers des spécialisations artistiques, parfois non universitaires (vitraux, verre soufflé, design, mode, création artistique en général...).

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD